

Loto-Québec a vendu pour \$700 millions de billets

Un jour ce sera ton tour???

par Guy PINARD

En sept ans d'histoire, Loto-Québec aura vendu pour plus de \$700 millions de billets de loterie, si on ajoute \$95 millions (une prévision très réaliste) pour les neuf derniers mois de l'année 1976. Des ventes de \$100 millions par année en moyenne.

Du premier janvier 1970 (date de son entrée en vigueur) jus-

qu'au 31 mars 1976 (date de la fin d'une année fiscale), Loto-Québec a payé, sur des ventes de \$626,627,394:

- \$243,100,000 (ou 38.79 pour cent des revenus bruts) à 1,395,300 gagnants;

- \$92,116,828 (ou 14.70 pour cent) à ses quelque 70 distributeurs et 14,000 vendeurs;

- \$247,120,892 (ou 39.44 pour cent) au fonds consolidé de la province, autant d'argent que les

contribuables n'ont pas eu à payer en impôts.

La balance des revenus bruts (7.07 pour cent ou \$44.3 millions) a été réinvestie dans l'économie québécoise sous forme de dépenses d'administration et de publicité.

C'est un bilan fort convaincant et qui, par l'addition prochaine de la loterie instantanée, ne pourra que s'améliorer.

Mieux encore, que la loterie ait réussi à se développer d'une façon aussi spectaculaire avec à peine 3 pour cent de frais d'administration et de publicité, c'est là le signe d'une administration saine.

Les rapports annuels de Loto-Québec sont les meilleurs témoins de sa croissance économique. Les ventes annuelles sont passées de \$51.4 millions au 31

— voir LOTO-QUEBEC, page A 8

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTRÉAL, MARDI 22 FÉVRIER 1977, 93e ANNÉE, no 44, 64 PAGES, 6 CAHIERS

METEO

Neige occasionnelle; éclaircies
Minimum: -18 Maximum: -6
Demain: Beau
Détails à la page A 2

le monde



David Owen

Foreign Office

Neurologue et européeniste, David Owen, 38 ans, est le nouveau ministre britannique des Affaires étrangères.

Droits de l'Homme

Escalade dans la polémique soviéto-américaine: la presse moscovite lance une contre-offensive de propagande.

"Rentiers de la CIA"

La liste des "rentiers de la CIA" s'allonge, de même que celle des vigoureux démentis de la part des présumés bénéficiaires.

Le budget Carter

La première intervention budgétaire du président Carter traduit sa préoccupation "sociale", mais touche peu à la Défense.

Une invitation d'Amine

Le président de l'Ouganda invite n'importe quel pays à venir enquêter sur la mort de Mgr Luvum.

— pages B 1 et B 2

Langue d'enseignement

Deux thèses défendues au cabinet

par Lysiane GAGNON

C'est autour de la langue d'enseignement que s'affrontent ces jours-ci, au sein du cabinet, l'aile "radicale" et l'aile "modérée" du gouvernement péquiste, la première étant représentée par le ministre responsable du dossier linguistique, M. Camille Laurin, et la seconde bénéficiant de l'appui déterminant du premier ministre Lévesque.

Si l'accord semble être fait, au Conseil des ministres, sur les principes de la future législation linguistique au chapitre de la langue de l'administration publique et des affaires (à laquelle le gouvernement compterait donner un caractère plus radical que la loi 22 et presque "solennel", au risque de susciter d'après les déclarations de boucliers au sein de la minorité anglophone), les ministres ne sont pas encore arrivés à un consensus sur deux points majeurs concernant la langue d'enseignement.

Le dilemme auquel fait face le conseil des ministres se résume en deux questions, qui devraient normalement faire l'objet d'une décision d'ici les prochains jours:

- Doit-on exiger que les deux parents (père et mère) d'un élève aient fait leurs études élémentaires dans une école anglaise pour que ledit élève puisse aller à l'é-

cole anglaise? Ou se contentera-t-on d'exiger cette preuve de la part d'un seul parent (père ou mère)?

- Doit-on exiger que le ou les parent(s) ai(en)t fréquenté une école élémentaire anglaise au Québec même ou dans l'ensemble du Canada?

Le projet présenté la semaine dernière au cabinet par le ministre d'Etat au développement culturel, M. Camille Laurin, resserait au maximum les exigences: pour pouvoir inscrire leur enfant dans une école anglaise, les deux parents devaient faire la preuve qu'ils ont déjà fait leurs études élémentaires dans une école du Québec. On comprend facilement que cette formule diminue considérablement le nombre d'élèves susceptibles d'être admis à l'école anglaise.

Toutefois, le conseil des ministres n'a pas fait l'accord là-dessus, et l'on peut croire que l'aile "modérée" du cabinet penche plutôt, vers une autre hypothèse, celle qui permettrait aux parents ayant fréquenté une école élémentaire anglaise où que ce soit au Canada d'inscrire leur enfant dans une école anglaise.

La combinaison de tous ces éléments laisse quatre projets

— Voir LANGUE en page A 6



telephoto UPI

Chaleureux accueil

Le premier ministre Trudeau et le président Carter ont eu leur premier tête-à-tête hier à Washington, mais il n'a pas été question du Québec et de l'unité canadienne. M. et Mme Trudeau ont été reçus avec tous les égards dans la capitale américaine, où un dîner d'Etat était donné en leur honneur hier soir. Il semble que l'entretien entre MM. Trudeau et Carter ait été très cordial. Il a porté notamment sur la non-prolifération des armes nucléaires, le respect des droits de la personne dans le monde et sur le prochain sommet économique mondial. Des invités spéciaux, que dans l'entourage du premier ministre on qualifie de "Canadiens éminents", accompagnent M. Trudeau dans sa visite de trois jours aux Etats-Unis, l'un d'eux étant le maire Jean Drapeau. Aujourd'hui, le premier ministre prend la parole devant les deux Chambres du Congrès.

— page A 2 et E 1

La langue de l'électronique dans l'air

Dans dix ou vingt ans, la langue des communications aériennes sera purement électronique et la voix humaine n'interviendra plus, tout devant se faire par ordinateur. Telle est la prédiction faite par M. André Dumas, du ministère fédéral des Transports, dans une allocution intitulée: "L'évolution des communications aériennes au Québec et ailleurs" et dont LA PRESSE publie aujourd'hui quelques extraits. M. Dumas affirme que son ministère a démontré qu'il est en faveur du bilinguisme dans le contrôle de la circulation aérienne au Québec. Selon lui, le problème est purement technique.

— page A 9

l'économie

Pauvre attrait des obligations du Québec

Les obligations du Québec se vendent très mal dans le reste du Canada, surtout depuis 10 ans.

Contrôle de l'amiante

Le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, réaffirme la volonté du gouvernement de contrôler l'industrie de l'amiante, sans parler de nationalisation pour l'instant.

Fluctuations des actions de la Banque d'Épargne

Les actions de la Banque d'Épargne de Montréal ont connu hier un record de transactions. Vingt pour cent de ces actions ont changé de mains.

Les autoroutes plus encombrées

L'Office des autoroutes du Québec rapporte une augmentation générale de 15 pour cent des usagers pour 1976.

Réserves de l'Alcan au Québec

L'Alcan consultera le gouvernement du Québec avant de donner le feu vert à ses projets d'investissement de plus de \$100 millions au Québec pour l'année 1977.

— cahier F

O'Neill boycottera la rencontre d'Edmonton



Louis O'Neill

QUEBEC — Le gouvernement du Québec boycottera la réunion fédérale-provinciale des ministres responsables des Communications qui doit avoir lieu les 29 et 30 mars à Edmonton, en Alberta.

"Tant qu'Ottawa maintiendra les positions rigides en matière de communications exposées dans le Livre gris d'avril 1975 et dans les déclarations du ministre fédéral Jeanne Sauvé, je ne vois pas ce que nous pourrions aller faire là, nous a déclaré le ministre québécois des Communications M. Louis O'Neill. Si Mme Sauvé modifiait ses positions, nous pourrions aussi réviser no-

tre décision. Mais autrement, cela ne nous intéresse pas. D'autant qu'il ne s'agit que d'une réunion consultative dans laquelle Ottawa se réserve tous les pouvoirs décisionnels."

Mme Sauvé a vivement réagi à la décision de son homologue québécois, qu'elle accuse de "ne pas respecter son mandat" et de fonder sa position sur des motifs "doctrinaux".

L'événement est d'autant plus remarquable que ce sera la première fois que le gouvernement péquiste refusera une invitation à l'un de ces traditionnels pèlerina-

— Voir O'NEILL en page A 6

sommaire

- Arts et spectacles
 - Informations: B3, B5, B6
 - Horaires: B7
- Bandes dessinées: A10
- Décès, naissances, etc.: E7
- Économie: F1 à F8
- Êtes-vous observateur?: D8
- Horoscope: A10
- Informations étrangères: B1, B2
- L'auto: C8 à C10
- "LE PLUS GRAND": D7
- Les maux de notre langue: D3
- Médecine d'aujourd'hui: D4
- Mon œil sur Montréal: B7
- Mot mystère: A10
- Mots croisés: A10
- Page des lecteurs: A5
- Petites annonces: D6 à D12, E2 à E6
- Radio et télévision: B6, B7
- Sports: C1 à C12
- Vivre aujourd'hui: D1 à D5

Le coroner exonère Lévesque de tout blâme

Un autre automobiliste a évité Edgar Trottier de justesse

par Michel AUGER

Le coroner Maurice Lanier qui, a exonéré hier de tout blâme le premier ministre René Lévesque de l'accident mortel survenu le 6 février sans tenir d'enquête publique n'est pas opposé à ce que le ministre de la Justice en ordonne

né et ce, même s'il n'en voit nullement l'utilité.

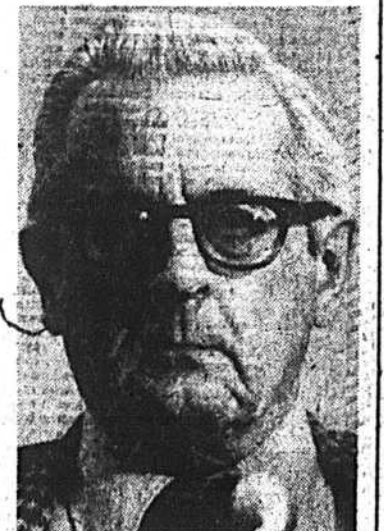
"L'examen de tout le dossier, a expliqué hier le coroner, m'a amené à la conclusion que Edgar Trottier est décédé de mort violente sans responsabilité criminelle. Aucun crime n'ayant été

commis, je n'avais pas à tenir d'enquête publique."

Le ministre de la Justice Marc André Bédard, attend maintenant de connaître en détail la décision du coroner avant de décider de la suite à donner à cette affaire, s'il y a lieu. La loi permet au ministre d'ordonner au coro-

ner Lanier de tenir malgré tout une enquête publique. Le ministre pourrait aussi confier l'étude de cet accident à un coroner spécialement nommé à cet effet.

Se basant sur les rapports de police, celui de l'autopsie et sur



Le coroner Maurice Lanier

— voir LEVESQUE en page A 6

Droits de l'homme

Carter demande à Trudeau s'il est prêt à le suivre dans sa croisade

PAR Marcel PÉPIN
envoyé spécial de LA PRESSE
WASHINGTON — Le premier ministre Trudeau est-il prêt à suivre le nouveau président américain dans sa croisade en faveur des droits de l'homme? La question a été posée au premier ministre des son premier entretien avec le président, mais il n'est pas aisé de connaître sa réponse.

Selon le porte-parole de son bureau, M. Trudeau a fait connaître au président Jimmy Carter les résultats positifs de l'expérience canadienne, qui consiste à ne pas contrarier par des déclarations agressives le bloc communiste, tout en négociant dans le secret la réunification des familles et l'élargissement de certains prisonniers politiques.

La question, qui n'était pas prévue à l'ordre du jour, a été soulevée par le président lui-même, au cours de la première conversation qu'ont eue MM. Trudeau et Carter hier après-midi à la Maison-Blanche, quelques minutes après que le chef du gouvernement canadien eut été reçu avec tous les honneurs habituels dans les jardins de la résidence du président.

On sait que le président Carter a provoqué la colère de l'URSS en appuyant publiquement les efforts de plusieurs dissidents soviétiques pour faciliter l'expression des idées et le libre-échange des idées et des personnes.

Officiellement, le gouvernement canadien souscrit aux mêmes thèses, qu'il s'apprette à défendre à la conférence de Bruxelles, mais il appert que la méthode de diplomatie en sourdine pratiquée au ministère des Affaires

extérieures est encore préférée aux gestes d'éclat du président américain.

Par contre, aux Etats-Unis, cette question connaît une vogue comme on n'en avait pas connue depuis les jours enthousiastes de la présidence de M. John Kennedy, ce qui incite les nouveaux diplomates américains à solliciter l'appui de leurs partenaires au seuil de cette nouvelle offensive. Le porte-parole du premier ministre est demeuré vague sur la question, se contentant de souligner que M. Trudeau appuie toute initiative visant à améliorer l'efficacité des mesures de pression en usage présentement pour obtenir une meilleure protection générale des droits de l'homme.

Quant à l'autre question d'actualité dont tout le monde parle dans les conversations privées, à savoir celle de l'avenir du Canada et du sort éventuel du Québec, elle ne fut pas abordée officiellement au cours du premier entretien Carter-Trudeau.

On a passé en revue les problèmes traditionnels, comme la limitation des armements, la non-prolifération des armes nucléaires et la vente d'armes en général, les deux chefs de gouvernement exposant le point de vue de leur pays respectif. Sur la question précise des armes nucléaires, la nouvelle administration américaine a exposé des thèses qui supportent l'objectif canadien d'en limiter l'accès aux seuls pays disposés à signer le traité de non-prolifération ou d'accord pour soustraire à des garanties étanches.

Accueil chaleureux
Plus de mille personnes s'é-



Le premier ministre Trudeau et le président Carter étaient au garde-à-vous lorsqu'on a joué l'hymne national américain, hier à la Maison-Blanche.

taient massés sur les pelouses de la Maison-Blanche pour accueillir MM. Carter et Trudeau, lors de l'arrivée officielle du premier ministre à Washington, où il fut accueilli par une imposante délégation de dignitaires, avec les honneurs militaires.

Après les traditionnelles références à l'immense frontière commune que partagent le Canada et les Etats-Unis et aux accords communs de défense, le président américain a évoqué l'intérêt qui lie deux pays qui ont seuls accès aux ressources naturelles de tout un continent et qui maintiennent entre eux une tradition commerciale bénéfique.

Soulignant ensuite les objectifs communs des deux pays envers l'idéal démocratique, le sens de la liberté et la paix dans le monde, le président a salué en M. Trudeau l'un des chefs les plus écoutés du monde libre dont la croisade pour un nouvel ordre économique n'est pas passée inaperçue, dit-il.

En réponse aux paroles de bienvenue du président, M. Trudeau a marqué son appréciation d'avoir été invité à Washington si tôt après l'entrée en fonction de M. Carter. Notant que l'ensemble de la population canadienne espère que les relations entre les deux pays seront marquées par l'amitié et la prospérité, M. Trudeau a fait remarquer que les liens unissant Canadiens et Américains dans tous les domaines étaient si nombreux qu'il est impossible de les cataloguer tous, "Notre amitié est si ancienne et nos liens si profonds, dit-il, que notre amitié ne peut que durer."

Une surtaxe du conseil scolaire

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal sera forcé d'imposer une surtaxe pour la tenue des élections du 13 juin, le ministère de l'Éducation n'étant disposé qu'à reconnaître un coût moyen de \$2 par électeur.

Le premier budget préparé par les responsables d'élections des commissions scolaires prévoyait des dépenses de plus de \$3 millions, soit un coût moyen de \$2,88 par électeur. A la suite de la décision officielle de Québec, c'est un million de dollars de moins qu'il aurait fallu déboursier à même les budgets déjà surcomprimés des commissions scolaires. Ces dernières ont décidé de réduire les dépenses de 12 pour cent, mais devront avoir recours à une surtaxe pour compléter la facture.

Rappelons que les huit commissions scolaires de l'île, six catholiques et deux protestantes, procéderont à des élections pour

la deuxième fois le 13 juin. En 1973, la participation électorale n'avait été que de 22 pour cent. On misait cette année sur un programme d'information et d'animation pour augmenter cette participation, des quelque 1,200,000 électeurs qui seront inscrits sur les listes électorales.

Les membres du Conseil scolaire ont également entériné le plan quinquennal d'investissement révisé à la baisse par les permanents du Conseil. Les montants alloués aux projets de construction pourraient empêcher ou retarder la réalisation de projets déjà approuvés par les commissions scolaires, le Conseil scolaire ou même par le ministère. Le président Jacques Mongeau a réussi à faire amender la résolution en faisant biffer des paragraphes qui précisaient qu'une sélection serait faite parmi les projets déjà adoptés et que d'autres projets seraient décales.

Faisant allusion à la neige qui recouvre les champs du Canada, M. Trudeau a déclaré que tout comme les Canadiens vivent dans l'espoir que la neige fasse place à la verdure, ils souhaitent que les liens avec les Américains demeurent agréables et nombreux.

En soirée, M. Trudeau et sa délégation ont assisté à un dîner d'Etat offert par le président. Aujourd'hui, M. Trudeau prendra la parole devant le Congrès.

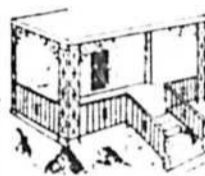
FONDÉE EN 1965



SOUDURE
★
SERVICE
DE GRUE

ESTIMATION
FINANCEMENT

254-7571



FER ORNEMENTAL
GRILLE SÉCURITÉ • AUVENT
BALCON • CLÔTURE • ESCALIER
DEMOLITION DE HANGAR
RÉNOVATION DE GALERIE DE BOIS

2289, RUE LÉTOURNEUX, MTL
R. Poulin, prop.



LA MÉTÉO

La dépression Atlantique présentement à l'est de Gaspé se dirige vers le nord et devrait se situer au nord-est de Labrador en soirée, aujourd'hui. Elle laissera sur son passage de fortes accumulations de neige et provoquera aussi des vents violents et de la poudrière. Pén la suite, il y aura des chutes de neige, mais les vents resteront modérés. Les régions de l'ouest de la province ont été presque totalement épargnées de la tempête. Elles subiront cependant un ennuage suivi de chutes de neige, aujourd'hui, suite à l'arrivée d'une faible perturbation en provenance des Grands Lacs.

à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum: -18 Maximum: -6
Nuageux, éclaircies, chutes de neige

DEMAIN
Beau

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-18	-10	Nuageux, neige, dégagement	Ensoleillé
Outaouais	-18	-6	Nuageux, éclaircies et neige	Beau
Laurentides	-20	-8	Nuag. et neige intermit.	Ensoleillé
Cantons de l'Est	-18	-6	Nuageux, éclaircies et neige	Beau
Mauricie	-20	-8	Nuag. et neige intermit.	Ensoleillé
Québec	-18	-6	Nuageux, éclaircies et neige	Beau
Lac-Saint-Jean	-18	-12	Ensoleillé et vents modérés	Ensoleillé
Rimouski	-14	-8	Ensoleillé, pass. nuageux	Ensoleillé
Gaspésie	-14	-8	Ensoleillé, pass. nuageux	Ensoleillé
Saint-Comeau	-14	-8	Ensoleillé et poudrière	Ensoleillé
Sept-Îles	-14	-8	Ensoleillé et poudrière	Ensoleillé

si vous partez...

aux États-Unis							
	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.
New York	-3	0	Chicago	-12	1	Nlle-Orléans	2
Washington	-3	4	San Francisco	11	15	Miami	5
Boston	-	-					19

vers les capitales							
	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.
Amsterdam	-	6	Londres	-	7	Stockholm	-
Athènes	-	10	Le Caire	-	12	Sydney	-
Berlin	-	5	Lisbonne	-	7	Tokyo	-
Bruxelles	-	7	Madrid	-	6	Tunis	-
Casablanca	-	11	Moscou	-	1	Vienne	-
Genève	-	5	Paris	-	6	Varsovie	-
Hong Kong	-	11	Rome	-	14		-

vers les plages							
	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.
Acapulco	25	32	Bermudes	15	20	Nassau	14
Mexico	7	22	Barbade	22	28	Rio de Janeiro	21

Drrapeau au nombre des cinq "Canadiens éminents"

WASHINGTON — Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, accompagne le Premier ministre à Washington.

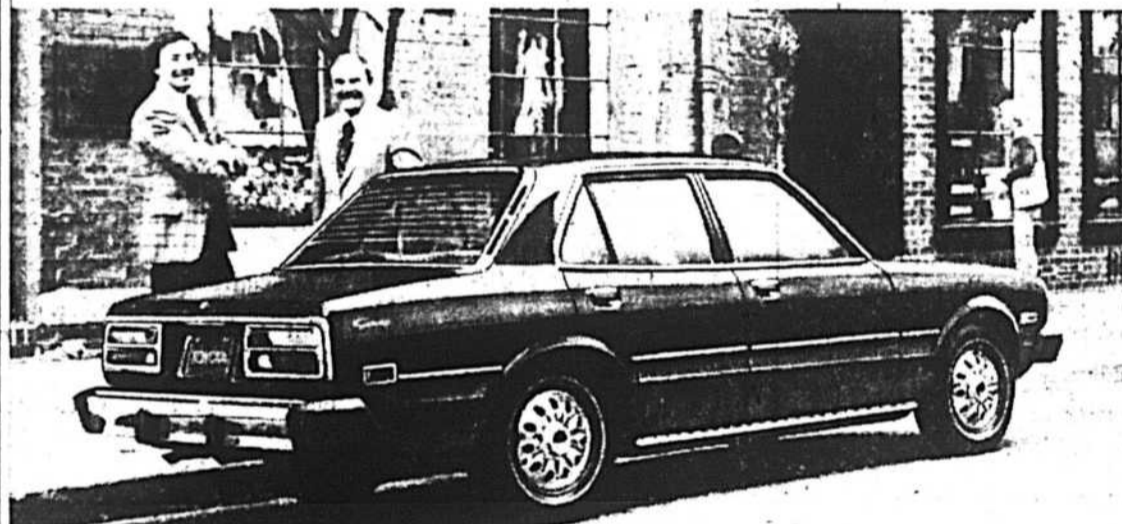
Même si les services de presse de M. Trudeau n'ont pu fournir aucune explication concernant la présence du maire auprès du premier ministre, il semble que la démarche de M. Trudeau ne soit pas étrangère aux efforts que déploie Montréal pour faire annuler un règlementation américaine interdisant aux hommes d'affaires des États-Unis de déduire de leur revenu imposable les dépenses de congrès encourues à l'extérieur du pays.

Interrogés à ce sujet, les porte-parole du premier ministre s'en sont tenus à de vagues explications, comme "le premier ministre a jugé bon de se faire accompagner de Canadiens éminents" ou encore "le premier ministre a tout simplement décidé d'offrir à M. Drapeau l'occasion de rencontrer les nouveaux dirigeants américains".

On ne connaissait guère mieux hier soir le rôle du maire Drapeau et de quatre autres invités spéciaux du premier ministre au cours de cette visite officielle, si ce n'est qu'ils assistent aux réceptions et ont l'occasion de rencontrer des parlementaires et des fonctionnaires.

Outre M. Drapeau, le groupe compte un autre Québécois, M. René Amyot, de Québec, et trois autres invités, MM. Gordon Gibson, chef du Parti libéral de Colombie-Britannique, John Evans, président de l'Université de Toronto, Dennis McDermott, vice-président de l'Union internationale des ouvriers de l'automobile, et Alexander Runciman, président des United Grain Growers.

LA TOYOTA CORONA EST PLUS QU'UNE VOITURE MOYENNE.



C'EST UNE MOYENNE VOITURE!

Si vous pensez, comme bien des gens, que Toyota ne fabrique que des voitures petites, fiables et économiques, nous avons une moyenne nouvelle pour vous: la Toyota Corona. C'est une voiture de taille moyenne et de grand confort, et c'est aussi une voiture fiable et économique. Elle est offerte en deux modèles, pour mieux satisfaire ceux qui en veulent plus pour leur argent: le sedan 4 portes et la familiale 5 portes.

Consultez cette fiche technique. Vous verrez pourquoi la Corona est une voiture de luxe qui peut en prendre. Alors... si vous cherchez une moyenne voiture, passez chez votre concessionnaire Toyota et faites l'essai d'une Corona... elle aussi est dure à battre!

FICHE TECHNIQUE: Sedan 4 portes/Familiale 5 portes • Robuste moteur de 2.2 • Allumage électronique • Transmission manuelle à 5 vitesses • Freins à disque assistés à l'avant • Pneus à carcasse radiale ceinturée d'acier • Carrosserie monocoque • Aération continue à air pulsé • Dégivreur électrique de la lunette arrière • Chauffe-vents ultra-puissants • Sièges-baquets entièrement inclinables • Et plus encore...

TOYOTA

DUR À BATTRE!

ÎLE DE MONTRÉAL Aix Toyota 6807, rue de Lorimier Tel.: 376-9191	Houle Automobile Ltée 9080, rue Hochelaga Tel.: 351-5010 N. Lesage Auto Ltée 3478, boul. LaSalle Verdun Tel.: 769-3843 Sonnelli Toyota 561, boul. St-Joseph, Lachine Tel.: 634-7173 St-Laurent Toyota Inc. 2955, Côte-de-Liesse Tel.: 747-9811	Toyota Pie IX Inc. 3955 est. rue Fleury Montréal-Nord Tel.: 323-9780	Île Perrot Ile Perrot Toyota Ltée 421, boul. Grand Tel.: 453-2510	Repentigny Barnabé Campbell Auto Inc. 142, rue Notre-Dame Tel.: 581-6430
Chasse Toyota Inc. 819 est. rue Rachel Tel.: 527-3411	Toyota Centre/Inc. 1922 ouest. rue Ste-Catherine Tel.: 935-6352/4	BANLIEUE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL Beloeil (McMasterville) Real Boucher Automobiles Inc. 555, boul. Laurier Tel.: 467-0229	Laval/Chomedey Chomedey Toyota Inc. 3665, boul. St-Martin Tel.: 637-2634	St-Eustache Toyota Deux-Montagnes Inc. 984, boul. Sauve (Route 148) Tel.: 627-2697
Fairview Toyota Inc. 12, Auto Plaza Pointe-Claire Tel.: 694-1510	Tessier Toyota 5600 est. boul. Métropolitain Tel.: 259-4626	Châteauguay Automobiles S. Raiche Inc. 46, boul. St-Jean-Baptiste Tel.: 691-1000	Laval/Duvernay Duvernay Toyota Inc. 1615 est. boul. St-Martin Tel.: 387-6481	Ste-Thérèse Blainville Toyota Inc. 104 est. boul. Desjardins Tel.: 622-3313
			Longueuil Longueuil Toyota Inc. 839, boul. Taschereau Tel.: 679-1890	Terrebonne Garage L. G. Léveillé 501, boul. Terrebonne Tel.: 471-1177

VOUS TROUVEREZ AUSSI DES CONCESSIONNAIRES DANS LES VILLES SUIVANTES: DRUMMONDVILLE - FARNHAM - GRANBY - JOLIETTE - LACHUTE - MAGOG - MONT-LAURIER - NICOLET - RICHMOND - RIGAUD - SHAWINIGAN - SHERBROOKE - ST-HYACINTHE - ST-JEAN - ST-JEROME - ST-NORBERT-DE-BERTHIER - TRACY - VALLEYFIELD - VAL-DAVID - VICTORIAVILLE

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 701, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à publier les tribunaux de LA PRESSE et de ses services de la Presse Associée et de Québec. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont réservés. Courrier de la deuxième classe - Enregistré, mensuel numéro 1490. Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.40 Lundi au vendredi \$1.25 Samedi seulement 0.50	INFORMATION GÉNÉRALE 285-7272 REDACTION 285-7070 EDITORIAL 285-7030 PROMOTION 285-7100 RELATIONS DE TRAVAIL 285-7383
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE Nombre de semaines par porteur: 13 26 52 Lundi au samedi \$16.80 \$32.20 \$63.00 Lundi au vendredi \$15.00 \$28.75 \$56.25 Samedi seulement* \$12.00 \$23.50	PETITES ANNONCES (tarif en \$/ligne) Commandes 285-7111 du lundi au vendredi, 9h à 17h Pour changer ou annuler 285-7205 du lundi au vendredi, 9h à 16,30h
par courrier: Lundi au samedi \$28.60 \$57.20 \$114.40 Lundi au vendredi \$21.45 \$42.90 \$85.80 Samedi seulement \$10.01 \$20.02 \$40.04	GRANDES ANNONCES Détailants 285-7202 National, Télé-Press, Vacances, voyages 285-7308 Carrières et professions, nominations 285-7320
Côte-Nord, par avion, 0.50	COMPTABILITÉ Grandes annonces 285-6892 Petites annonces 285-6901

* Minimum de 26 semaines
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 18h30 (Samedi, 9h à 16h) 285-6911

avis légaux
appels d'offres
soumissions

Dossiers: 1-2-111
1-2-120
VILLE DE
ST-EUSTACHE
COMTE
DEUX MONTAGNES
DEMANDE
DE SOUMISSION
EGOUTS
AQUEUDUC
FONDATION

Des soumissions scellées seront reçues par le greffier de la Ville de St-Eustache, au bureau de celui-ci jusqu'à 20:00 heures, le 14 mars 1977 pour la construction d'un réseau d'aqueduc, d'égout pluvial, d'égout domestique et des travaux de fondation de mur, dans le parc Industriel dans la Ville de St-Eustache.

Les soumissions seront ouvertes et lues par le Conseil de la Ville à une séance régulière en l'Hôtel de Ville, 235, rue St-Eustache, St-Eustache, le 14 mars 1977 à 20:00 heures.

Copies des plans, des cahiers de charges et des feuilles de soumissions sont disponibles du 28 février 1977 au 4 mars 1977, au bureau des Ingénieurs-Consailleurs, Chagnon-Rattelle & Associés, 140, rue St-Eustache, St-Eustache. Après cette date, aucun document ne sera émis. Le présent document fait partie intégrante du cahier des charges.

Les documents pourront être obtenus contre un dépôt certifié de \$1000 fait à l'ordre des ingénieurs. Le dépôt sera remboursé contre le renvoi des documents dans les dix jours de la date d'ouverture des soumissions à la condition que l'entrepreneur ait présenté une soumission.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié au montant de \$20,000.00.

De plus, la soumission devra être accompagnée d'une lettre d'intention émise par une compagnie d'assurance certifiant qu'elle émettra un cautionnement pour gages et matériaux, chacun, pour une valeur de 50% du montant de la soumission.

La Ville ne s'engage à accepter ni plus basse, ni aucune des soumissions.

GUY PRUD'HOMME,
greffier
Ville de St-Eustache

LA VILLE DE
DOLLARD-DES-ORMEAUX
SOUMISSION:
CONTRAT no 312

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au Greffier, 4139 boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux, Qué., seront reçues jusqu'à 16 heures le 3 mars 1977, pour la construction d'égouts et d'aqueduc (approx., égout pluvial: 1,500 pi. lin.; égout sanitaire: 1,300 pi. lin.; aqueduc: 1,500 pi. lin.).

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par l'ingénieur de la Ville, M. Wm. J. Arthur. On obtiendra ces formules de même que les plans et devis moyennant un dépôt de cinquante dollars (\$50) en s'adressant au Bureau de l'ingénieur de la Ville, 12091 Des Sablons, Dollard-des-Ormeaux, Qué. (Centre Civique).

Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six jours qui suivront la date de réception des soumissions. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui ne soumissionneront pas à la condition que les plans et devis soient retournés avant la date fixée pour l'entrée des soumissions.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne à Chartre et payable à la Ville de Dollard-des-Ormeaux pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, sans recourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Wm. J. Arthur, Ing.
Ingénieur de la Ville

VILLE DE PIERREFONDS
APPEL D'OFFRES
CONTRAT NO C-428

Système de climatisation à installer au 2e étage et à la salle de réception, dans l'édifice des patinoires Intérieures.

CONTRAT NO C-429

Système de climatisation à installer au chalet du parc A-Ma-Baie.

La Ville de Pierrefonds démande des soumissions en duplicata, sous enveloppe cachetée et marquée "Soumission pour contrat no C-428 ou -429", à dresser au greffier de la Ville, monsieur Gabriel Legault. Ces soumissions seront reçues jusqu'à 11h30, vendredi le 4 mars 1977, pour être ouvertes publiquement immédiatement.

Seules les soumissions préparées sur les formulaires de la Ville seront acceptées. Copies des plans et documents de soumissions pourront être obtenues en s'adressant au bureau de l'ingénieur de la Ville, au 11072 ouest, boulevard Gouin, à Pierrefonds, (804-4480), moyennant un dépôt au montant de \$850 non remboursable concernant le contrat no C-428 et un dépôt au montant de \$1000 non remboursable, concernant le contrat no C-429.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié sur une banque à chartre canadienne, payable à l'ordre de la Ville ou d'un bon de garantie de soumission, pour un montant au moins égal à dix pour cent (10%) du total de chaque soumission.

La Ville ne s'engage aucunement à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ceci, sans obligation et responsabilité de sa part envers les soumissionnaires.

Joachim Cloutier, Ing.
Ingénieur de la Ville,
17 février 1977.



Accompagné du ministre d'Etat au développement économique et député de Fabre, M. Bernard Landry, et du maire de Laval, M. Lucien Palement, le ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger, s'est rendu, hier, sur les lieux du dépotoir Bonar, à Laval. Ce dépotoir à ciel ouvert a fait l'objet de plaintes répétées, depuis une dizaine d'années, de la part des résidents qui habitent aux alentours.

Le Cas de Bomar à Laval Réglementation sévère sur les dépotoirs

Le ministre délégué à l'Environnement, Marcel Léger, a révélé hier qu'une réglementation très sévère sur le déversement des déchets solides était en voie d'élaboration. Selon lui, il n'y a pas de doute que le projet de loi, qui sera "armé de dents pointues", sera accepté par le Comité d'aménagement présidé par le ministre d'Etat à l'Aménagement, Jacques Léonard, lorsqu'il lui sera soumis prochainement.

M. Léger, qui effectuait une visite au dépotoir à ciel ouvert Bomar à Laval, à la demande du député de Fabre, le ministre Bernard Landry, a ajouté que la nouvelle loi contrôlerait l'émission des permis, précisant qu'elle entrerait en vigueur, dans tout le Québec, 60 jours après sa parution dans la Gazette officielle.

Une température sous la normale, mais deux fois moins de neige que l'hiver dernier

été atteint en 1972, avec une moyenne annuelle de 5.1 degrés Celsius. La moyenne annuelle normale, elle, est de 6.5 degrés. Déjà en septembre, il a fallu chauffer, notamment durant les nuits. La température moyenne de septembre 1976 a été de 13.8 degrés, tandis que la température moyenne normale — basée sur une période de 30 ans — est de 15.3 degrés Celsius. En octobre, le thermomètre s'est noté seulement maintenu sous la normale, mais l'écart de température s'est accru. On a obtenu un moyen de 5.9 degrés, par rapport à une température normale de 9.4 degrés.

Puls, novembre est arrivé et s'est fait le onzième mois de l'année le plus froid depuis 1951, le mercure ayant refroidi en moyenne à moins 0.2 degrés Celsius, par rapport à moins 0.3 degrés. Novembre a été aussi

ainsi, Bomar, dont les citoyens de Laval réclament la fermeture depuis 1967, devra, d'ici quelques mois, avoir réparé les dégâts qu'il a causés à l'environnement depuis son ouverture. D'ailleurs, M. Léger compte agir rapidement pour régler le cas de Bomar. Dans quelques jours, il émettra une ordonnance obligeant le propriétaire et exploitant du dépotoir, Carlo Bosio, à procéder immédiatement à l'assainissement des lieux.

M. Bosio devra assumer tous les frais de l'opération, mais le ministère de l'Environnement lui offrira toute l'aide technique nécessaire pour satisfaire aux conditions de l'ordonnance. Le dépotoir est situé dans un quartier résidentiel. Plusieurs démarches ont été faites, sans succès, par les ministères de l'Environnement et de la Justice du gouvernement précédent, ainsi que par la ville de Laval, pour faire fermer ce dépotoir, aménagé dans une ancienne carrière.

Les résidents du quartier Saint-Martin, incommodés par les odeurs qui se dégagent du dépotoir, s'en sont plaint à maintes reprises aux autorités des différents paliers de gouvernement.

pratiquement pas eues en février, à date. On a mesuré 43.7 centimètres de neige, alors que la moyenne de précipitations, pour un mois de février, veut une accumulation de 70.9 centimètres de neige. S'il a commencé à neiger assez tôt, soit en octobre, ce n'est qu'en janvier, pour ainsi dire, que l'on a subi des chutes de neige plus ou moins importantes. Ainsi, depuis octobre, on a, à ce jour, mesuré 129.8 centimètres de neige, soit près de 100 centimètres de moins que l'hiver précédent à la même date, alors que 227.8 centimètres de neige s'étaient accumulés au sol, dans la région montréalaise. Toutefois,

selon Gérard Chapleau, la neige que nous n'avons pas eue dans la région montréalaise, les régions du bas du fleuve, elles, l'ont eue. L'hiver où on a mesuré le plus de neige est celui de 1970-71, avec 383 centimètres, et celui où il en est le moins tombé est l'hiver de 1963-64, avec 144 centimètres. La moyenne normale est de 239.5 centimètres. De plus, cette année, c'était la première fois qu'en janvier il n'y a pas eu de pluie. La température s'est maintenue froide, mais sans que l'on n'enregistre de froids très excessifs. La température la plus froide cet hiver a été de moins 26 degrés Celsius, alors que le record est de moins 38 degrés.

Dalida échappe à un attentat à Québec

QUEBEC (PC) — Le frère de la chanteuse Dalida et deux autres personnes ont été blessés à coups de marteau par un individu, dimanche soir, à leur sortie du Grand Théâtre de Québec. Le présumé auteur de cet attentat, un jeune homme de 20 ans, qui prétend être amoureux de Dalida, est détenu par la police municipale de Québec.

Le frère de Dalida, Bruno, ainsi que Mme René Garon, de Sainte-Foy, et M. Christian Lefort, représentant d'une compagnie de disques de Montréal, ont été atteints de plusieurs coups de marteau quand ils se sont interposés pour empêcher le jeune homme de s'approcher de Dalida. Ils ont tous trois été hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Dalida elle-même n'a pas été touchée au cours de cette agression, qui s'est déroulée à la sortie des artistes, en arrière du Grand Théâtre. Bien que blessés, les trois compagnons de la chanteuse ont réussi à maîtriser l'agresseur et l'ont retenu jusqu'à l'arrivée des policiers.



Son assaillant lui avait écrit une lettre d'amour... demeurée sans réponse.

L'enquête a révélé que le jeune homme avait assisté au spectacle de Dalida, mardi dernier, et qu'il en était tombé follement amoureux au point de lui écrire une lettre qu'il a placée dans l'auto de la vedette. Il est revenu, dimanche soir, armé d'un marteau pour éloigner toutes les personnes qui auraient voulu contrecarrer son projet de partir avec la chanteuse.

Radiomutuel Les grévistes en appellent de la décision du CCRT

par Georges LAMON

Les grévistes de Radiomutuel devaient en appeler ce matin devant la Cour fédérale de la décision du Conseil canadien des relations de travail (CCRT) de déclarer leur grève illégale.

Cette déclaration du CCRT n'a aucun effet pénal, mais elle permet à l'employeur de demander au ministère du Travail d'intenter des poursuites contre les grévistes. Ces poursuites pourraient amener des amendes allant jusqu'à \$1,000 par jour pour les membres et \$10,000 pour les dirigeants syndicaux.

Par ailleurs, le syndicat devrait soumettre demain ou jeudi un projet de convention collective aux dirigeants de Radiomutuel.

"Nous n'avons encore eu aucune rencontre depuis deux semaines avec la direction de CJMS, a déclaré hier Marc Gilbert, président du syndicat à CJMS. De toute manière, nos conditions ont changé depuis le déclenchement de la grève, il y a environ trois semaines. Nous n'en sommes plus à la seule réintégration des cinq employés congédiés. Nous voulons rentrer au travail avec la signature d'une convention collective."

L'Union des artistes Entre-temps, les grévistes de CJMS aidés de leurs confrères de CKMF (Montréal), CJTR (Trois-Rivières) et CJRS (Sherbrooke), ont décidé de réduire quelque peu le piquetage pour se concentrer sur le financement de leur grève. Ils tentent aussi de convaincre les quelques 250 commanditaires de CJMS de boycotter cette station montréalaise.

Par ailleurs, un groupe de membres de l'Union des artistes, qui regroupe plus de 2,000

adhérents, ont dénoncé l'attitude "nettement antisyndicale" de l'Union face au conflit de CJMS.

"Robert Rivard échoue lamentablement dans son rôle de président, dans ce conflit, a déclaré Gilles Péthel, journaliste à CKVL et membre de l'Union des artistes. Par son attitude l'Union apporte une caution morale à des gens qui n'en ont pas, de morale." Il a insisté pour dire que la décision de l'Union avait été prise par l'exécutif sans aucune consultation de la base. On sait que l'Union des artistes a recommandé à ses membres de respecter leur contrat et partant, de franchir les piquets de grève établis devant CJMS.

"L'Union des artistes invoque un conflit de juridiction qui n'en est pas un, pour éviter de prendre position dans ce conflit, a expliqué encore M. Péthel. Qu'elle prenne carrément position et recommande à ses membres de ne pas franchir les lignes de piquetage à CJMS. C'est la même situation que celle qui s'est présentée lors du conflit à CKVL."

M. Péthel a rappelé l'appui d'une cinquantaine d'artistes qui, dans une pétition, ont annoncé qu'ils ne franchiront pas les piquets à CJMS et déclaré qu'une majorité de gens de théâtre appuient les grévistes.

Ce qu'on reproche surtout à l'Union des artistes c'est de ne rien dire du tout à ses membres face à ce conflit de travail, et de se "cacher derrière le légalisme pour mieux masquer sa faiblesse."

Une assemblée générale des membres de l'Union doit avoir lieu le 28 février, au cours de laquelle cette question sera abordée. "On veut que l'Union prenne une position ferme," a insisté M. Péthel.

Syndicat des journalistes Tousignant accuse Perreault de tenter de "voler" les élections

par Pierre VENNAT

Accusant Roger Perreault de tenter de "voler" les élections obtenues de peine et misère chez les journalistes, l'ex-coordonnateur du local 62, M. Normand Tousignant, a lancé hier que "malgré les menaces", il n'hésitera pas, s'il est élu gérant d'affaires de ce syndicat, à faire une enquête "publique" sur l'usage des fonds du syndicat, qui a dépensé, entre autres, \$151,000 pour retenir les services de Perreault lors des dernières négociations.

M. Tousignant, qui donnait hier une conférence de presse et qui a répété ses accusations en assemblée publique, a soutenu que son adversaire Gilles Bernier n'est qu'une "marionnette" de Perreault, et il a amené en preuve le fait que M. Bernier dirige sa campagne électorale des locaux de la firme de conseillers en relations industrielles de Perreault.

Mais, pire, M. Tousignant a démontré que l'équipe Bernier fait sa campagne en se servant des services du syndicat: certains agents d'affaires, favorables à l'équipe Perreault-Bernier, sont libérés de leurs fonctions normales et payés plein salaire pour s'occuper uniquement de fins électorales, contrevenant ainsi à une résolution adoptée le 13 avril dernier et prévoyant qu'aucun candi-

dat à quelque poste que ce soit ne puisse se servir d'équipement, matériel, personnel, ainsi que des fonds du syndicat pendant l'élection; — ou un agent d'affaires, de Val d'Or, qui "couvre" la Baie James, voyage entre l'Abitibi et la Baie James pour des fins électorales seulement, alors que l'équipe Tousignant, elle, n'a pu, jusqu'ici, obtenir la permission de monter à la Baie James;

— M. Bernier continue de recevoir son plein salaire d'agent d'affaires pendant la campagne électorale, même s'il n'est plus disponible pour faire son travail régulier; — chaque bureau du local 62 à l'extérieur de Montréal est un endroit de distribution de la propagande de l'équipe Perreault-Bernier; — à Saint-Jérôme, le frère de l'ex-gérant d'affaires Paul Castonguay, Yvan Castonguay, se servirait du local des journalistes comme comité électoral de l'équipe Perreault-Bernier; — les hommes de Perreault et Bernier intimideraient les membres d'un certain âge du local à Montréal, etc.

On sait qu'il aura fallu un an d'efforts et l'intervention personnelle du président de la FTQ, Louis Laberge, pour que l'Union internationale des journalistes consente à tenir des élections pour le choix des dirigeants locaux du syndicat au Québec.

Québec ne fait qu'imiter l'attitude d'Ottawa sur les multinationales

par Alain DUBUC

L'attitude du nouveau gouvernement du Québec face aux multinationales ne fait que rejoindre les interrogations et les changements d'orientation auxquelles le gouvernement du Canada se livre lui-même depuis déjà plusieurs années.

C'est ce qu'a tenté d'expliquer hier le ministre des Finances, Jacques Parizeau, aux hommes d'affaires majoritairement anglophones membres du Canadian Club of Montreal.

Pour sa première allocution publique, le ministre a parlé en anglais. Suivant les traces du premier ministre, il a servi un cours d'histoire à ses auditeurs, sur le rôle des investissements étrangers au Canada.

En résumé, le ministre estime que le Québec ne peut pas faire reposer toute sa stratégie de développement sur les multinationales, malgré leur apport important, et que ce développement dépendra surtout des initiatives québécoises, de ses entrepreneurs et des politiques économiques qu'il adopte.

M. Parizeau a de plus précisé que cette position de son gouvernement face aux multinationales, surtout en ce qui a trait au contrôle des investissements étrangers et au rôle des sociétés d'Etat, était très classique et constituait

fondamentalement une sorte de rattrapage à l'égard d'une évolution fort visible à Ottawa.

Desirant par là rassurer un auditoire victime de l'incertitude, le ministre a voulu montrer que les politiques économiques de son gouvernement n'avaient rien de menaçant, en rappelant les étapes de l'évolution du gouvernement fédéral.

Comme dans le cas de la création d'entreprises d'Etat, ou le Québec n'a rattrapé son retard qu'à la Revolution Tranquille, ce n'est que plusieurs années après Ottawa que le Québec se met à se poser des questions sur les effets profonds de l'investissement étranger.

Le gouvernement du Québec, dans les années 70, "est encore dominé par l'idée que de ces investissements étrangers des multinationales dépend finalement la prospérité du Québec", ajoute M. Parizeau. Pourtant, le gouvernement canadien, grâce à la Commission Gordon, du rapport Watkins et du rapport Gray, était arrivé à la conclusion que la "succursalisation" de l'économie canadienne, coïncide le développement des entreprises indigènes.

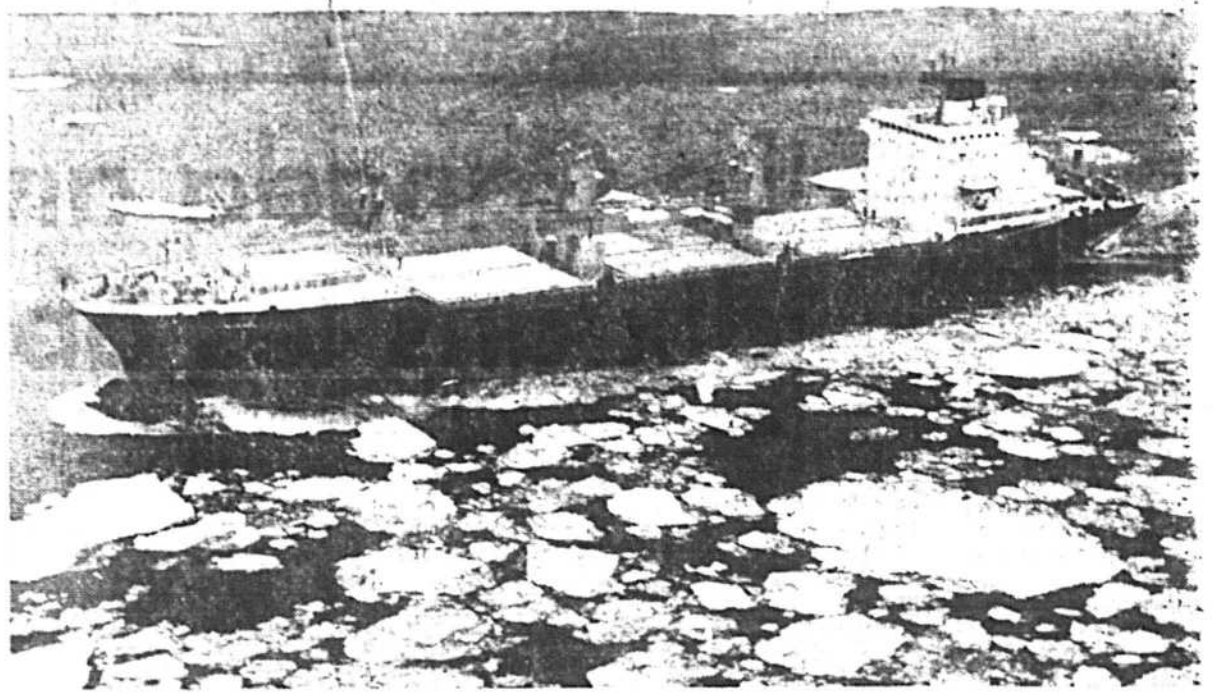
Ainsi, tandis que le fédéral instaure un organisme de contrôle des investissements étrangers pour n'accepter que les initiatives

qui contribuent véritablement au développement de l'économie canadienne, le Québec mettait encore tout son espoir dans les multinationales.

"Même si les chiffres démontrent qu'au cours des cinq dernières années près des trois quarts des emplois industriels au Québec ont été créés par la petite et moyenne entreprise, habituellement autochtone, le mythe est tenace", poursuit le ministre.

C'est pourquoi les positions du gouvernement sur un code des investissements étrangers, ses projets sur le contrôle de certaines institutions financières, l'élargissement du rôle de certaines sociétés d'Etat doivent être mis en parallèle avec ce que le fédéral tente de faire. "Le PQ a proposé une approche différente, ajouta-t-il, mais ce n'est qu'une autre façon de régler les mêmes problèmes."

"Tout en reconnaissant le rôle d'appoint de la multinationale, et même son caractère essentiel sur le plan du progrès technique, conclut M. Parizeau, le gouvernement du Québec en arrive à cette constatation élémentaire, mais fondamentale, et qu'il aura fallu un quart de siècle pour absorber: que le développement d'un pays dépend pour l'essentiel de ses propres forces."



POUR LES ALGERIENS: Le "Biban", un cargo polyvalent porte-conteneurs de 17,000 tonnes construit par Marine Industrie Limitée pour la Compagnie nationale algérienne de navigation, sera lancé du port de Québec demain après une série d'essais dans le golfe Saint-Laurent. Le navire n'a pu être lancé au chantier de Sorel comme de coutume à cause de l'accumulation des glaces dans le Saint-Laurent. Pour son voyage inaugural de Québec à Alger, le bateau fera escale à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, Galveston, au Texas et Carthage, en Colombie, pour y prendre des chargements. Ce cargo est du type Marindus, un concept mis au point par Marine Industrie Limitée.

Augmentation de 15 pour cent des usagers des autoroutes

par Guy PINARD



Office des autoroutes du Québec

L'année qui vient de se terminer a permis à l'Office des autoroutes du Québec d'enregistrer un nouveau record pour le nombre de transactions enregistrées.

Le nombre de transactions a atteint le chiffre record de 117,967,763, soit une augmentation de 15,8 pour cent par rapport à l'année précédente. Une transaction s'assimile au passage d'un véhicule quel qu'il soit.

L'autoroute du Nord vient toujours au premier rang, avec 60 millions de transactions. Curieusement, on y a enregistré une légère diminution de 1,7 pour cent, surtout notable aux postes de péage de Laval et de Sainte-Thérèse. On explique ce phénomène par l'utilisation de l'autoroute de Chomedey (13) qui a permis de décharger l'autoroute du Nord. Incidemment, on a enregistré 17 millions de transactions sur l'autoroute de Chomedey, pour une augmentation de 98 pour cent.

Pas moins de 18 millions de véhicules ont utilisé l'autoroute de la Rive Nord, qui relie l'est de l'Île de Montréal à Berthier, pour une augmentation de 8,8 pour cent. Cette autoroute doit éventuellement relier Montréal à Québec.

Quant à l'autoroute de l'Estrie, elle est fréquentée par 23 millions de véhicules annuellement (une augmentation de 4,5 pour cent).

Encore une fois cette année, l'Office enregistrera un déficit, même si le bilan financier montrera un surplus de quelque \$300,000. Cette contradiction apparente s'explique par le fait que le ministère des Transports assumera 50 pour cent du service de la dette.

Selon le directeur des relations publiques, M. Richard Normand, il est impossible de rentabiliser les autoroutes à moins de hausser les tarifs. "Le prix de 25 cents est resté le même depuis 20 ans, même si tout a augmenté", souligne-t-il.

Pas de prolongement jusqu'à Mirabel

Il faudra attendre la phase II de l'aéroport de Mirabel avant de

Nouvelle gare de messageries du CN

Le Canadien National vient d'accorder un contrat de \$7,5 millions à la division des bâtiments de Dominion Bridge Co. Ltd., pour l'érection d'une nouvelle gare de messageries du Canadien National qui desservira la région de Montréal.

La gare sera érigée sur un terrain de 32 acres, au coin nord-ouest de la croisée de la route 220 avec l'autoroute 13, et le Canadien National compte y déménager à l'été de 1978.

Les messageries sont actuellement installées à la gare Bonaventure, mais le CN a cédé une partie des terrains à la Ville de Montréal pour lui permettre de développer les logements à caracté-

Le perceur peut en effet être assimilé au caissier dans une banque. Il est responsable de sa caisse, et si l'argent perçu ne correspond pas aux données de contrôle (ce qui est rare selon M. Normand), le perceur doit assumer la différence.

En effet, selon un porte-parole de l'Office des autoroutes du Québec, la fréquence d'utilisation actuelle à Mirabel ne justifierait pas le prolongement de l'autoroute 13, et la déviation qui s'ensuit ne cause aucun problème majeur aux usagers de l'aéroport.

La section de l'autoroute comprise entre Lachine et la route 640 a coûté \$30 millions et a été construite avec des fonds fédéraux, l'Office des autoroutes assumant le coût des facilités de péage. A moins d'imprévu, il faut croire que le gouvernement fédéral assumera le coût de la section de quelque 12 milles qui reliera le point-limite actuel à l'aéroport de Mirabel et au raccordement avec la route 50 en provenance de la région de Hull.

Aussitôt le feu vert donné, le parachèvement des travaux pourra se faire avec célérité. L'expropriation est faite depuis longtemps, le déboisement aussi, tandis que le viaduc pour franchir la route 640 est complété. Entre la route 640 et le raccordement avec la route 50, il n'y aura qu'un seul viaduc à construire, soit au-dessus de la route 41.

Retour à la perception manuelle sur la "13"

Les usagers de l'autoroute 13 s'étonnent sans doute qu'aux postes de péage, on soit revenu au système de perception manuel. Et d'aucuns ne manqueront pas de s'inquiéter de la sécurité du système, ayant sans doute encore à la mémoire la triste histoire des postes de péage du pont Jacques-Cartier, au cours des années 50.

Or, si ce système peut paraître rétrograde, il n'en est pas moins le plus efficace actuellement, se-

lon le directeur des relations publiques de l'Office des autoroutes, M. Richard Normand.

Le perceur peut en effet être assimilé au caissier dans une banque. Il est responsable de sa caisse, et si l'argent perçu ne correspond pas aux données de contrôle (ce qui est rare selon M. Normand), le perceur doit assumer la différence.

"C'est la méthode la plus sécuritaire qui soit. Il y a d'abord un dispositif de contrôle des véhicules, puis un compteur d'essieux et enfin une pédale qu'il doit actionner lorsqu'il donne le feu vert.

"Toutes ces données sont enregistrées électroniquement sur un ruban. A la fin de la journée, le ruban indique ce que doit contenir sa caisse. Le perceur signale alors un bordereau de dépôt tout comme le caissier d'une banque, et l'argent est acheminé vers une voûte".

M. Normand admet qu'il y aura sans doute des gens pour tenter de déjouer les mécanismes de protection, mais actuellement, c'est le système le plus perfectionné que l'on connaisse au monde.

D'ailleurs, l'Office installe toujours les systèmes les plus évolutifs au moment où il construit une autoroute. M. Normand cite en exemple le poste de péage de Sainte-Adèle sur l'autoroute du Nord.

Au moment où on avait construit cette section, le système de perception le plus perfectionné incorporait un œil électronique aux boîtes de perception pour éliminer les pièces de monnaie étrangère. D'où la décision d'édifier le poste de péage.

Patronat et syndicalisme devraient s'entendre

A moins que les syndicats et le patronat ne s'unissent au sein d'un conseil national conjoint, le gouvernement fédéral risque d'étendre son contrôle centralisateur et d'imposer son autorité d'une manière coercitive.

Telle est la mise en garde formulée hier par le président du Conseil du travail canadien, M. Joe Morris, lors d'un discours prononcé devant le Canadian Club de Toronto.

Selon M. Morris, devant l'effondrement du pays, les syndicats et les différents intervenants de la communauté canadienne doivent collaborer pour résoudre les problèmes du pays.

"Il faut mettre un frein à la confrontation et à la destruction" a-t-il dit.

M. Morris propose donc un conseil national qui serait mandaté pour résoudre les problèmes d'ordre économique ou social, et qui réunirait les deux partenaires de l'industrie, le patronat et le syndicalisme.

Ancien de Québécoir, André Lizotte devient président de Nordair

M. André Lizotte, qui était depuis peu vice-président exécutif de Nordair Limitée après avoir été pendant plusieurs années l'âme dirigeante de Québécoir, est devenu, hier, le nouveau président et directeur général de Nordair.

Il succède à ce poste à M. Roland-G. Lefrançois, qui devient vice-président du Conseil d'administration, un nouveau poste.

Les revenus de Nordair pour l'année 1976 ont atteint \$58,5 millions comparativement à \$44,5 millions l'année précédente.

La direction de Nordair a fait savoir que l'utilisation obligatoire

de Mirabel comme base de ses vols charters vers l'étranger et les Etats-Unis ont coûté pas moins de \$500,000 à la compagnie. Par ailleurs, les revenus ont été réduits à cause de la grève de dix jours menée par l'Association canadienne des pilotes en juin.

Les dirigeants de Nordair sont satisfaits de la croissance du trafic sauf dans le triangle Montréal-Ottawa-Hamilton ainsi que vers Windsor et Pittsburgh. Des décisions sur l'avenir de ces liaisons doivent être prises incessamment.



M. André Lizotte

performances

Le tirage des quotidiens a augmenté

LE TIRAGE DES QUOTIDIENS canadiens a augmenté en 1976, la plus forte hausse ayant été enregistrée par les quotidiens du matin et les journaux du dimanche, signale l'Association canadienne des éditeurs de quotidiens. En 1975, le tirage global des 114 quotidiens au Canada a atteint un total de 4,738,619. Pour l'année 1976, ce total a été de 4,904,257, soit une augmentation de 3,5 p.c.

Si les quotidiens du matin ont connu une augmentation de tirage de 6,1 pour cent, ceux du soir ont vu leur tirage augmenter de 2,5 pour cent. Le tirage des journaux de langue anglaise a augmenté de 3,5 pour cent et ceux de langue française de 3,3 pour cent.

CHRYSLER, le troisième constructeur d'automobiles des Etats-Unis, a réalisé en 1976 un bénéfice record de 422,6 millions de dollars, qui fait suite à un déficit également record de 259,5 millions de dollars l'année précédente, ont annoncé hier les dirigeants de la firme. Le président du Conseil d'administration, M. John Riccardo, souligne que Chrysler s'est emparé l'an dernier de 15,9 pour cent des ventes sur le marché américain, contre 14,9 en 1975. Le chiffre d'affaires de la compagnie est passé l'an dernier à 15,5 milliards de dollars, contre 11,6 un an plus tôt.

L'INDUSTRIE DES DOMINIUMS peut perdre la confiance des consommateurs si elle néglige sa clientèle, a exprimé hier le ministre des Affaires des consommateurs de l'Ontario, M. Sidney Handleman.

Union des patrons et des employés pour parer aux accidents industriels

par Mario FONTAINE

Un comité conjoint a été formé hier par l'Association des mines de métaux du Québec et le Syndicat des Metallos (FTQ) dans le but d'accroître la prévention des accidents tant sous terre qu'en surface. Cette entente bipartite et volontaire constituerait une première québécoise, et pourrait servir de modèle à d'autres branches de l'industrie.

"Non seulement ce comité s'inscrit-il dans la ligne des souhaits formulés au cours du dernier congrès de la FTQ, mais il pourrait inciter d'autres travailleurs à prendre en main leur propre sécurité, dans la construction par exemple", de dire le président du syndicat, M. Emile Boudreau.

Bien que celui-ci n'ait pas constaté de grand enthousiasme chez les 8,000 membres touchés par cette entente, il se dit prêt à tenter le volontariat, tout en réservant son jugement final pour plus tard. En cas d'échec, ce serait au gouvernement, estime-t-il, d'assurer la protection des travailleurs.

En fait, l'accord intervenu, tout en s'appliquant dans 21 mines (dont Noranda et Gaspé Copper), reste un premier pas bien prudent dans le domaine de la prévention. Les deux parties s'engagent tout au plus à discuter ensemble des recommandations du Comité de prévention des accidents de l'AMMQ, et d'émettre un avis favorable ou non. Le comité créé hier n'aura en effet qu'un rôle purement consultatif.

A long terme, les signataires espèrent toutefois sensibiliser davantage les travailleurs aux problèmes des accidents et des maladies industrielles. "On y gagne tous, autant les travailleurs que les patrons, affirme le directeur des services techniques de l'Association des mines, M. Claude Drouin. Une prévention bien faite peut être très rentable pour les compagnies."

L'industrie minière a toujours été considérée comme extrêmement dangereuse aux yeux du grand public. Cette image n'est pourtant plus exacte aujourd'hui: en 1976, à peine trois mineurs perdaient la vie, alors que le taux d'accidents se situait à 25 par millions d'heures de travail. En tout, les débourrés qui ont suivi ont atteint environ \$6 millions.

L'essence ne serait pas surtaxée

Il ne faut pas s'attendre à une surtaxe sur le prix de l'essence pour payer son assurance automobile à déclarer à LA PRESSE, un porte-parole du ministère québécois de la Consommation, des coopératives et institutions financières.

La nouvelle parue dans un quotidien montréalais du matin de samedi ne serait, selon ce porte-parole, qu'un des ragots qui circulent actuellement dans la Vieille Capitale au sujet du projet de restructuration de l'assurance-automobile au Québec.

"Nous avons établi un programme basé sur les principes énoncés par le Parti québécois durant sa campagne électorale mais nous n'avons pas encore défini les modalités."

Selon ce porte-parole, l'éventualité de faire payer l'assurance par une surtaxe sur l'essence a été envisagée comme d'autres formules.

C'est à la fin du mois de mars que le projet gouvernemental sera divulgué. En attendant, les commentaires, dit-on au ministère de Mme Lise Payette, vont aller bon train.

Gênants déboires des sociétés de la Couronne

Les répercussions de l'emprise incertaine du gouvernement sur ses sociétés de la Couronne — honoraires élevés payés à des "agents" par l'Energie atomique du Canada et les pots-de-fer versés par Polysar Ltd., continueront probablement à faire les manchettes et deviendront peut-être même un sujet encore plus explosif.

Il est sûr que la vexation ressentie par le gouvernement du fait qu'on ait constaté qu'il avait accepté comme du bon pain les protestations d'innocence des deux sociétés de la Couronne incriminées, a galvanisé sa détermination et l'a amené à agir sur trois fronts:

- Il faut désormais s'attendre, que le cabinet accélère l'adoption de sa nouvelle loi sur les sociétés de la Couronne. Le projet de loi sur Air Canada présenté l'année dernière constituera une loi type. Elle définira probablement les limites de leur autonomie, établira une plus grande responsabilité financière ainsi que des méthodes et des règlements administratifs plus stricts. En définitive, le gouvernement exigera plus des sociétés et travaillera en plus étroite collaboration avec elles pour réaliser des objectifs convenus.
- Entre temps, l'émondage des sociétés de la Couronne est déjà en cours et il semble probable qu'un bon nombre d'entre elles pourraient disparaître avant que l'on ait pu mettre au jour une négligence quelconque au niveau de leur gestion.
- Le Conseil du Trésor a reçu instruction, semble-t-il, de faire le compte des sociétés existantes et de leur situation — mais le scandale qui

semble se dessiner c'est que personne ne sait exactement combien il y a de sociétés de la Couronne. Si les ministres et les hauts fonctionnaires sont aussi indignés par cela qu'on le dit, cela signifie que le gouvernement est plus vulnérable sur sa compétence en matière de gestion qu'il ne pensait l'être. Il semble qu'on découvre des sociétés de la Couronne, que le vérificateur général James Macdonell lui-même était incapable de trouver,

L'objectif désormais serait d'éliminer le plus possible de ces sociétés, dans l'espoir peut-être que ni le public ni l'opposition ne s'emparent de compagnies où la gestion a été plutôt inexistante. La plupart de ces sociétés existantes, et leur comptabilité et l'obligation qu'elles ont de rendre compte de leur activité passent par beaucoup de voies différentes.

Ce n'est pas un secret que le gouvernement Trudeau espère également pouvoir dissimuler toute la question de l'imbroglio des sociétés de la Couronne sous le couvert de la commission royale d'enquête dirigée par le président du conseil d'administration de la Banque Toronto-Dominion, M. Allen Lambert. Une fois cela fait, le gouvernement essaiera d'éviter de répondre aux questions en prétendant que la question est maintenant juridiquement sous la responsabilité de la commission. La commission pourrait prendre deux ans avant de déposer son rapport.

Pendant ce temps, l'opposition conservatrice est bien déterminée à faire en sorte que la question continue d'être débattue sur le parquet

de la Chambre. Selon des rumeurs constantes circulant à Ottawa, les conservateurs seraient en possession de renseignements encore plus embarrassants, et que les fonctionnaires leur en communiquent d'autres en douce presque chaque jour.

Comme les conservateurs avaient raison lorsqu'ils ont parlé de malversations l'autome dernier, les députés libéraux sont d'une façon bien compréhensible plutôt mal à l'aise.

Le gouvernement de toute évidence est rendu nerveux au sujet des indiscrétions à propos des sociétés de la Couronne, mais certains conservateurs ont des réserves quant à l'opportunité de déclencher une attaque en règle contre le gouvernement sur la question.

Si l'opposition a effectivement les munitions que la rumeur lui prête, l'affaiblissement du gouvernement, disent certains, profiterait-il aux conservateurs ou placerait-il le sort de la confédération entre les mains du premier ministre René Lévesque?

Si cela paraît un peu exagéré, tout le monde à Ottawa a cependant été dérangé par le refus des directeurs des sociétés de la Couronne et des hauts fonctionnaires fédéraux d'admettre leurs méthodes commerciales, malgré les sévères critiques du vérificateur général et/ou de l'opposition.

Dans le cas de l'Energie atomique du Canada, le vérificateur général a mis au jour des pratiques suspectes. Malgré les dénégations du gouvernement, il s'est révélé que dans le cas de la vente d'un réacteur à l'Argentine, l'EAC avait versé à une société italienne, Ialimpianti, \$2,500,000.

GÉRARD PARIZEAU, LTÉE Courtiers d'Assurances Agréés



Jean Racette

Robert Gariépy

M. Pierre Chouinard, président de Gérard Parizeau Ltée, est heureux d'annoncer la nomination de Messieurs Jean Racette et Robert Gariépy au titre de vice-présidents.

M. Racette continuera d'assumer la direction du service des sinistres, poste qu'il occupe depuis 1970. En plus de diriger le service accident depuis 1973, M. Gariépy prend immédiatement la direction du placement des assurances de dommages et accidents du secteur des risques commerciaux, industriels et institutionnels.

La maison Gérard Parizeau, Ltée, une des plus importantes firmes de courtage et de consultation en assurance au Canada, est membre du groupe Sodaman et offre à sa clientèle des services dans toutes les sphères de l'assurance.

Economie fragile partout dans le monde

PARIS (AFP) — Un peu partout, sur les tableaux de bord des économies occidentales, des clignotants se rallument. A Genève, le Bureau International du Travail signale que pour l'ensemble des pays industrialisés, le chômage vient de dépasser le niveau record qu'il avait atteint au plus fort de la crise de 1974-1975.

A Washington, tandis que la reprise s'essouffle contre l'avis des experts, les prix ont augmenté de 0,8 p.c. en janvier, taux le plus élevé depuis 18 mois, alors que l'un des principaux facteurs actuels de hausse, la vague de froid, avait peine commencé à faire flamber l'indice. Et l'on peut déjà mettre une croix sur les prévisions pour l'année en cours: 5

à 6 p.c. de hausse (au lieu de 4,8 p.c. en 1976). Ce sera beaucoup plus.

A Londres, il n'y a même plus de clignotant: toute la machine se dérègle à nouveau. Sans parler du chômage qui continue à monter, l'inflation reprend le galop, avec 2,5 p.c. de hausse des prix en janvier et 16,6 p.c. en un an au lieu des 10 p.c. espérés. La Grande-Bretagne, est ainsi au coude à coude avec l'Italie pour le record d'inflation dans la communauté européenne.

Ce qui n'encourage guère les leaders syndicalistes à exiger de leurs troupes qu'elles continuent d'accepter une diminution temporaire de leur pouvoir d'achat pour redresser la situation.

NOMINATION À LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA



Monsieur Gilles Roch

La Banque Provinciale du Canada annonce la nomination de monsieur Gilles Roch au poste de vice-président, Opérations. Monsieur Roch, qui a poursuivi toute sa carrière à la Banque, était auparavant vice-président, Administration.

R. B. ENCANTEURS



Larry Wood

La compagnie Ritchie Bros. Encanteurs Ltée est heureuse de faire part de la nomination de M. Larry Wood en qualité de directeur de la Division est. Si vous souhaitez vous départir d'équipement, Larry sera heureux d'en étudier les modalités avec vous. A Montréal, appelez (514) 621-0960, à Toronto, appelez (416) 745-6950. Hors des centres, appelez frais virés.

RICHTIE BROS. ENCANTEURS LTÉE

DÉPÔT 5 ANS
83/4%
Intérêts semestriels

8.90%
Intérêts annuels
TAUX SUJETS A CHANGEMENTS
CEPENDANT LES DÉPÔTS ACCEPTÉS
NE SONT PAS AFFECTÉS



Société Nationale de Fiducie

385 est, rue Sherbrooke
Montréal, H2X 1E5

Tel.: 844-2050, poste 150
INSTITUTION INSCRITE À LA RÉGIE
DE L'ASSURANCE DÉPÔTS DU QUÉBEC

Sujet aux limites imposées par la loi, un tel dépôt peut être enregistré aux fins d'un régime d'épargne-retraite ou d'épargne-logement.

VOTRE AFFAIRE EST DANS LE SAC avec les petites annonces 285-7111



Vous avez bon intérêt avec un dépôt à terme de La Banque d'Épargne

9%

pour 3 ans

Intérêt versé annuellement

83/4%

pour 1 et 2 ans

Intérêt versé annuellement

Dépôt minimum de \$1000. Excellente opportunité de revenu élevé et de grande flexibilité.

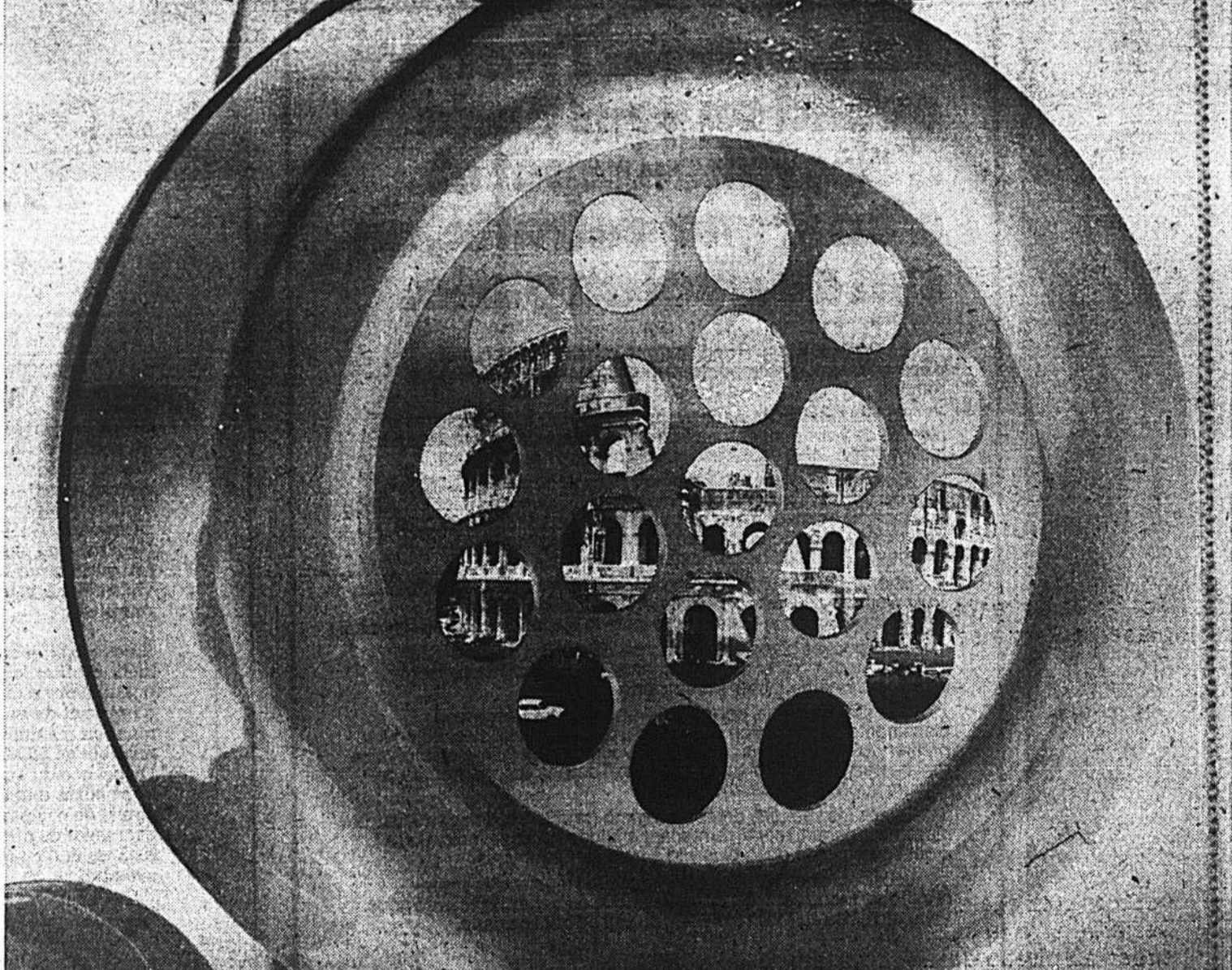
Des versements d'intérêts mensuels ou semi-annuels sont également possibles. Renseignez-vous à l'une de nos 104 succursales.

Venez voisiner

LA BANQUE D'ÉPARGNE

Charte fédérale. Membre: Société d'assurance-dépôts du Canada

Rome 35



\$7.35, c'est le prix d'un appel international de 3 minutes à Rome, de n'importe où au Canada, pendant les heures d'affaires.

Si l'on part du principe que le temps, c'est de l'argent, les hommes d'affaires ont des économies importantes à portée de la main!

Quoi de plus simple que le bon vieux téléphone pour faire des affaires? Lorsqu'on pense à tout le temps qu'on épargne, à tous les ennuis et à tous les délais qu'on

évite, à tous les avantages supplémentaires qu'on peut offrir à des clients, un appel outre-mer, ça ne coûte pas cher du tout.

Par le truchement des sociétés locales de téléphone, Téléglobe Canada met à la disposition des hommes d'affaires des services téléphoniques vers la plupart des pays

du monde. Profitez-en! Le temps, c'est de l'argent.

Teleglobe Canada rapproche les gens et les continents

